

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► OIE

Reconnaissance d'un statut sanitaire officiel de territoires non contigus faisant partie d'un pays dont le statut sanitaire est déjà officiellement reconnu par l'OIE



Lors de sa réunion tenue du 12 au 16 février 2018, la Commission scientifique pour les maladies animales de l'OIE (la Commission scientifique) a discuté de la situation des territoires non contigus dépendant de Pays membres qui bénéficient déjà d'un statut sanitaire officiellement reconnu. Considérant la volonté de certains Pays membres d'inclure des territoires non contigus non mentionnés dans la demande initiale de reconnaissance du statut sanitaire, la Commission scientifique a approuvé une procédure pour établir de manière transparente le moyen de procéder à l'intégration de ces territoires non contigus dans le statut officiellement reconnu.

Cette procédure se trouve en annexe du

[rapport de la réunion de la Commission scientifique tenue en février 2018.](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

Procédure pour la publication des auto-déclarations d'absence de maladies



Autodéclaration

L'OIE a le plaisir de vous informer que la nouvelle procédure officielle normalisée pour la publication des auto-déclarations d'absence de maladies est disponible sur le site web de l'OIE.

[Télécharger la Procédure officielle normalisée...](#)

Dans le cas où un Membre de l'OIE souhaiterait déclarer publiquement l'absence d'une maladie sur son territoire ou dans une zone ou un compartiment, et communiquer sur ce fait, l'OIE lui offre une visibilité en publiant son auto-déclaration.

La responsabilité de l'information contenue dans l'auto-déclaration incombe au Délégué du Pays membre concerné.

[Consulter la liste des auto-déclarations...](#)

Veuillez noter que les auto-déclarations publiées antérieurement dans le *Bulletin* de l'OIE sont recensées [ici](#).

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Début d'une nouvelle phase de coopération entre l'OIE et l'Union économique eurasienne



Le 24 janvier 2018, la Représentation régionale de l'OIE à Moscou organisait sa première réunion dans ses nouveaux locaux. Étaient présents des représentants des Services vétérinaires de l'Arménie, du Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Russie qui composent les États membres de l'Union économique eurasienne (UEEA). Se sont joints à eux les dirigeants de la Commission économique eurasienne (CEE), ainsi que des représentants de l'OIE (ceux du siège à Paris et ceux des Représentations régionales et sous-régionales), notamment le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE, et le Docteur Romano Marabelli, Conseiller spécial de la Directrice générale de l'OIE.

Un « **Programme provisoire d'activités pour l'application du protocole d'accord entre l'OIE et la Commission économique eurasienne (CEE) pour la période triennale de 2018 à 2021** » a été signé en décembre 2017 par la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE, et Monsieur Valery Koreshkov, membre du conseil (ministre) en charge de la réglementation technique de la CEE. Monsieur Koreshkov, ainsi que le Docteur Evgeny Nepoklonov, Vice-ministre de l'agriculture de la Fédération de Russie et Délégué auprès de l'OIE, ont honoré de leur présence la réunion du 24 janvier.

Les participants ont discuté du lancement de ce programme, qui repose sur des activités conçues pour mettre en œuvre les normes de l'OIE au sein de l'UEEA. Le programme vise essentiellement à éliminer les foyers de maladies animales particulièrement dangereuses et, dans cet esprit, les participants ont discuté des problèmes liés à l'intégration des normes internationales et des recommandations de l'OIE dans la législation de l'UEEA.

La réunion a également donné l'occasion aux participants d'apprendre comment intervenir davantage au niveau régional dans le processus visant à établir les normes de l'OIE, contribuant ainsi grandement à la santé animale

dans cette partie du monde.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► CENTRES DE RÉFÉRENCE

Nouvelles du Réseau OIE/FAO des Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse



Reference laboratories network

La réunion annuelle du Réseau OIE/FAO des Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse s'est tenue dans les locaux de l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort du Conseil de la recherche agricole (ARC-OVI) à Pretoria (Afrique du Sud), en novembre 2017.

L'objectif des trois jours de réunion était de compiler les données récentes en matière de surveillance mondiale de la fièvre aphteuse, de réexaminer et de mettre à jour la carte régionale des risques pour les différents types de virus de la fièvre aphteuse et d'identifier les priorités en matière de contrôle qualité des vaccins.



[Compte-rendu de la réunion \(en anglais\)](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► CENTRES DE RÉFÉRENCE

Nouvelles du Réseau régional de laboratoires pour la fièvre aphteuse d'Afrique de l'Est



Une réunion d'experts de la fièvre aphteuse s'est tenue à Addis Abeba (Éthiopie), du 12 au 14 décembre 2017.

Les participants ont analysé la situation de la fièvre aphteuse ainsi que la capacité de diagnostic dont dispose l'Afrique de l'Est pour le diagnostic de cette maladie au laboratoire. Ils sont convenus de priorités en matière de formation pour le diagnostic en laboratoire ainsi que des modalités du soutien au réseau de laboratoires.

Cette réunion bénéficiait du soutien d'un projet OIE de jumelage entre laboratoires pour la fièvre aphteuse, établi entre le Laboratoire mondial de référence pour la fièvre aphteuse de l'Institut de Pirbright (Royaume-Uni) et le Centre national de diagnostic et de recherches sur la santé animale (NAHDIC) d'Éthiopie.

Étaient présents des représentants des laboratoires pour la fièvre aphteuse de sept pays d'Afrique de l'Est, mais aussi de l'Institut de Pirbright, du Ministère de l'élevage et de la pêche d'Éthiopie, de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD), de l'Institut national vétérinaire éthiopien (NVI), de l'Agence éthiopienne de transformation agricole (ATA) et du Centre panafricain du vaccin vétérinaire (PANVAC)

Informations sur le Programme de jumelage de l'OIE entre laboratoires

Compte-rendu de la réunion (en anglais)

RAPPORTS D'EXPERTS

► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Activités des Commissions spécialisées



[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenue du 14 au 21 février 2018.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenue du 12 au 23 février 2018.

[Rapport de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenue du 12 au 16 février 2018.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes biologiques](#) tenue du 6 au 9 février 2018.

Plus d'informations sur [les Commissions spécialisées de l'OIE...](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail sur la faune sauvage présente un aperçu des faits marquants



© Torsten Mörner

Les maladies de la faune sauvage à travers le monde

Chaque année, le [Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage](#) passe en revue certains des événements pathologiques graves observés chez les animaux sauvages qui ont été portés à l'attention de ses membres et de leurs réseaux. Ces événements ont été nombreux en 2017.

En Mongolie, pas moins de 55 % de la population totale d'antilopes saïgas (*Saiga tatarica mongolica*) est morte de la peste des petits ruminants (PPR), et ont également été atteintes les populations d'ibex de Sibérie (*Capra siberica hagenbecki*), de gazelles à goitre (*Gazella subgutturosa*) et de grands bharals (*Pseudois nayaur*), ainsi que les petits ruminants domestiques. Des virus de la grippe aviaire de type H5N6 et H5N8 ont entraîné la mort d'oiseaux sauvages et d'oiseaux domestiques sur la côte Pacifique de l'Asie, notamment en République Populaire de Chine, Taipei Chinois, République de Corée, Hong Kong, Inde, Japon, Népal, Philippines et Vietnam, et des virus du type H5N8 ont occasionné de nombreux épisodes de mortalité en Europe de l'Ouest durant l'hiver 2016-2017. La peste porcine africaine qui s'est propagée de l'Europe orientale à l'Europe occidentale a continué de se répandre, et des efforts à grande échelle ont été déployés pour lutter contre la [cachexie chronique des cervidés en Norvège](#).

En Tanzanie, en Namibie, au Mozambique et au Zimbabwe, des foyers importants de fièvre charbonneuse ont eu lieu, en particulier chez l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), mais aussi l'éléphant (*Loxodonta africana*), le zèbre (*Equus burchelli*), le gnou (*Connochaetes taurinus*) et diverses espèces de gazelles. En Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, de nombreux cas ont été signalés chez des personnes qui avaient manipulé ou mangé de la viande provenant d'animaux infectés. Parmi les maladies notables recensées en Afrique et au Moyen-Orient figurent la peste à Madagascar, la variole du singe dans le bassin du Congo, la fièvre hémorragique de Marburg en Ouganda,

la fièvre de Lassa au Nigeria, et le syndrome respiratoire MERS-CoV en Arabie saoudite.

En Amérique du Nord, un foyer de myiase à *Cochliomyia hominivorax* chez le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) a été éradiqué avec succès grâce à des mouches mâles stérilisées relâchées de façon massive. La cachexie chronique des cervidés a continué de se propager de façon naturelle ainsi que par les activités humaines. Les premiers résultats des essais sur cette infection qui ont été conduits chez le macaque ont montré que ces primates de l'Ancien Monde pouvaient contracter la maladie après ingestion de viande d'animaux atteints.

Ce résumé des événements sanitaires les plus marquants démontre les relations étroites qui existent entre les maladies de la faune sauvage, des humains et du bétail. Il est indispensable de comprendre ces relations si l'on veut gérer et réduire les risques que présentent ces maladies. **Cette compréhension repose sur la surveillance et la déclaration des maladies touchant la faune sauvage.**

Il est très important, à la fois pour la santé de l'animal et celle de l'homme, d'être informé de l'émergence d'agents pathogènes et de maladies dans la faune sauvage

Déclaration des maladies de la faune sauvage auprès de l'OIE

Il est très important, pour la santé humaine comme pour la santé animale, d'être informé de tous les agents pathogènes et maladies qui sévissent dans la faune sauvage ; c'est pourquoi **l'OIE demande à tous ses Membres de ne pas omettre de notifier les agents pathogènes et maladies de la faune sauvage qui ne figurent pas sur la Liste officielle de maladies établie par l'OIE**. Cette notification n'est pas obligatoire mais fortement encouragée, c'est l'une des raisons d'être des points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage, et de leur formation. On note actuellement une faible participation à cette démarche mais, dans les prochains mois, l'OIE prendra des mesures pour simplifier la déclaration de ces maladies et pour l'encourager, en apportant plus d'explications sur les critères de notification des maladies non listées par l'OIE et en favorisant la communication avec les points focaux nationaux pour la faune sauvage. Le Groupe de travail conseille vivement à tous les Pays membres de l'OIE de participer à cette démarche de notification des maladies touchant la faune sauvage qui, même non obligatoire, n'en demeure pas moins essentielle.

Méthodes de diagnostic appliquées à la faune sauvage

De nombreuses personnes, notamment les points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage, recherchent des renseignements sur les méthodes les plus appropriées pour identifier les agents pathogènes et les maladies qui ne sont pas répertoriés dans la liste officielle établie par l'OIE et qui, par conséquent, ne sont pas couverts par les *Codes* et *Manuels* de l'OIE. Le Groupe de travail a relevé que les sites internet suivants proposent des conseils intéressants concernant les techniques de diagnostic (en anglais) :

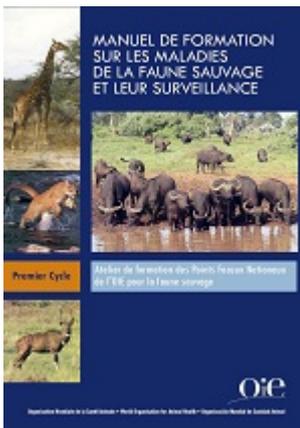
- [fiches de diagnostic](#) proposées par l'association européenne des maladies de la faune sauvage (*European Wildlife Disease Association - EWDA*)
- [fiches repères sur la santé de la faune sauvage](#) proposées par *Wildlife Health Australia*
- fiches repères contenues dans l'ouvrage [Transmissible Diseases Handbook](#) de l'association européenne des

vétérinaires de la faune sauvage et en captivité (*European Association for Zoo and Wildlife Veterinarians - EAZWV*).

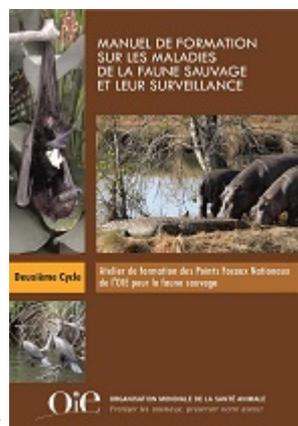
Le Groupe de travail a entrepris de recenser les sources d'information fiables proposées en ligne concernant les techniques applicables aux échantillons prélevés chez des animaux sauvages ; ces méthodes diagnostiques doivent pouvoir s'appliquer à chacun des agents pathogènes qui ne figurent pas sur la Liste de l'OIE mais dont l'OIE sollicite chaque année la notification (facultative) de la part de ses Pays membres. Cette information sera transmise à l'OIE afin d'aider les Pays membres à surveiller et à diagnostiquer les maladies touchant la faune sauvage. Cette tâche devrait être accomplie d'ici la prochaine réunion du Groupe de travail en décembre 2018.

Manuels et ateliers de formation sur la santé de la faune sauvage

Le Groupe de travail apporte très volontiers son soutien aux ateliers de formation proposés par l'OIE aux différents points focaux nationaux pour la faune sauvage. Ces ateliers de formation se déroulent sous la forme de cycles dont quatre ont d'ores et déjà eu lieu, et un cinquième est en cours. Chacun des cycles accomplis a compté cinq ateliers régionaux portant sur les mêmes thèmes, chaque atelier étant situé en un lieu choisi de l'Asie, des Amériques, de l'Europe, de l'Afrique francophone et de l'Afrique anglophone et du Moyen-Orient. Un manuel de formation est rédigé au terme de chaque cycle, et peut être utilisé par chacun pour se former de manière individuelle ou en groupe.



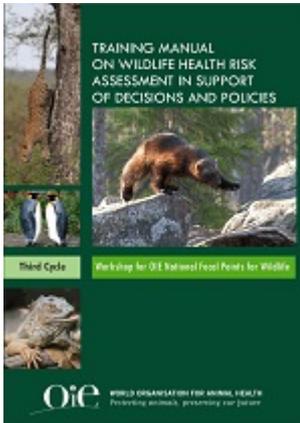
Le manuel du premier cycle est une introduction générale à la santé de la faune sauvage, et à sa pertinence au



regard de la santé de l'homme et des animaux domestiques.

Le manuel du deuxième cycle fait une présentation détaillée de la surveillance des maladies de la faune sauvage et

inclut des fichiers de données qui peuvent être étudiés et envisagés comme des exercices d'apprentissage.



Le manuel du troisième cycle (disponible en anglais) propose un cours « méthodologique » d'appréciation du risque sanitaire que présente la faune sauvage dans un contexte de mouvements internationaux d'animaux sauvages, et transposera ensuite cette appréciation du risque dans le processus décisionnel réel, avec un exercice d'analyse de prise de décision en fonction de plusieurs critères.

Le manuel du quatrième cycle est en cours de préparation et donnera des informations pratiques sur la surveillance des maladies de la faune sauvage en insistant sur leur diagnostic.

Le Groupe de travail félicite l'OIE de la qualité de ces ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux pour la faune sauvage, et incite toute personne intéressée à faire le meilleur usage de ces précieux manuels pédagogiques que l'OIE met gracieusement à la disposition de tous, partout dans le monde.

L'OIE demande à ses Membres de ne pas omettre de notifier les agents pathogènes et maladies de la faune sauvage qui ne figurent pas sur la Liste officielle de maladies de l'OIE

Mise à jour du mandat du Groupe de travail

La version réactualisé du mandat du Groupe de travail a été adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2018. La précédente version du mandat incluait une mission de notification auprès de la Commission scientifique pour les maladies animales (« Commission scientifique ») des événements sanitaires survenant dans la faune sauvage. Cette importante relation avec la Commission scientifique sera maintenue mais, de surcroît, le Groupe de travail apportera de manière générale son aide à l'OIE pour toutes les questions relatives à la faune sauvage et accompagnera l'Organisation et les Pays membres pour répondre de manière volontariste aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité. En décembre 2018, lors de sa réunion au Siège de l'OIE, le Groupe de travail programmera des activités autour de ces nouvelles responsabilités et commencera à les mettre en œuvre.

[Rapport de la réunion du Groupe de travail tenue du 12 au 15 décembre 2017](#)

Contact : [Service scientifique et technique de l'OIE](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

▶ GROUPES AD HOC

Activités des groupes *ad hoc*



Les groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux [travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'OIE](#).

Derniers rapports de réunions de groupes *ad hoc* mis en ligne :

- Groupe *ad hoc* sur les para-professionnels vétérinaires, 12-14 février 2018
- Groupe *ad hoc* sur la mise à mort des reptiles exploités à des fins commerciales pour leur peau, leur viande et autres produits, 25 janvier 2018
- Groupe *ad hoc* sur la résistance aux agents antimicrobiens, 22-24 janvier 2018
- Groupe *ad hoc* sur le bien-être animal dans les systèmes de production de porcs, 16-18 janvier 2018
- Groupe *ad hoc* sur le virus du tilapia lacustre (TiLV), novembre 2017 – janvier 2018

Tous ces rapports sont disponibles en français en cliquant [ici](#).

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Colombie – Établissement d'une zone de confinement de la fièvre aphteuse



À la suite des foyers de fièvre aphteuse déclarés en Colombie le 24 juin 2017, le statut sanitaire officiel de la « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination est pratiquée » [\[1\]](#) avait été suspendu.

Le 21 novembre 2017, la Colombie a adressé des documents à l'OIE afin que soit étudiée la possibilité d'établir une zone de confinement. Celle-ci a été approuvée par la Commission scientifique pour les maladies animales.

Par conséquent, le statut de la « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination est pratiquée » a été restauré à compter du 11 décembre 2017 à l'exception du territoire couvert par une zone de confinement constituée du département de l'Arauca et de parties des départements de Boyacá, Casanare et Cundinamarca, tel que présenté [ici](#).

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Myanmar – Suspension du statut de pays indemne de peste des petits ruminants



Le Myanmar a été officiellement reconnu comme pays indemne de peste des petits ruminants (PPR) par l'OIE en 2014.

En 2017, une mission a été effectuée dans le pays pour vérifier s'il demeurait en conformité avec les dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, aux fins du maintien de son statut de pays indemne de PPR.

À l'issue de cette mission, le [statut de pays indemne de PPR du Myanmar est suspendu à compter du 18 décembre 2017](#).

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension d'un statut sanitaire officiellement reconnu](#), le pays dispose d'un délai de deux ans pour recouvrer son statut officiel antérieur en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

SANTÉ ANIMALE

▶ STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Kirghizistan – Suspension du statut de pays indemne de peste équine



© Vladimir Riabinin - Unsplash

Le Kirghizistan a été officiellement reconnu comme pays indemne de peste équine par l'OIE en 2017.

En avril 2018, une mission a été effectuée dans le pays pour vérifier s'il demeurerait en conformité avec les dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, aux fins du maintien de son statut de pays indemne de peste équine.

À l'issue de cette mission, le [statut de pays indemne de peste équine du Kirghizistan a été suspendu à compter du 22 mai 2018](#).

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension d'un statut sanitaire officiellement reconnu](#), le pays dispose d'un délai de deux ans pour recouvrer son statut officiel antérieur en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

23 mai 2018

ÉQUATEUR

Dr Patricio Ramiro García Villamarín

Director Ejecutivo, Agencia de Regulación y Control Fito y Zoonosanitario - AGROCALIDAD, Ministerio de Agricultura y Ganadería



21 mai 2018

LESOTHO

Dr Gerard Relebohile Mahloane

Director General of Veterinary Services, Livestock Services, Ministry of Agriculture and Food Security



18 mai 2018

JAPON

Dr Norio Kumagai

Chief Veterinary Officer, Director, Animal Health Division, Food Safety and Consumer Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries



3 mai 2018

ALBANIE

Dr Pëllumb Aleks

Director, Food Safety and Veterinary Institute, Ministry of Agriculture and Rural Development



3 mai 2018

ROUMANIE

Dr Geronimo Răducu Brănescu

President Secretary of State Chief Veterinary Officer, National Sanitary Veterinary and Food Safety Authority



23 avril 2018

GHANA

Dr Kingsley Mickey Aryee

Ag. Chief Veterinary Officer, Veterinary Services Directorate, Ministry of Food and Agriculture



18 avril 2018

CANADA

Dr Jaspinder Komal

Chief Veterinary Officer, Canadian Food Inspection Agency



18 avril 2018

GAMBIE

Dr Abdou Ceesay

Director General (CVO), Gambia Veterinary Services, Department of Livestock Services, Ministry of Agriculture

12 avril 2018

CROATIE

Dr Damir Tudan

Assistant Minister, Chief Veterinary Officer, Ministry of Agriculture



22 mars 2018

TANZANIE

Dr Martin Ruheta

Acting Director of Veterinary Services, Ministry of Livestock and Fisheries



20 mars 2018

LIBERIA

Dr Joseph R. N. Anderson

Director of Livestock/Veterinary Services, Animal Health Services, Ministry of Agriculture

20 mars 2018

MOLDAVIE

Dr Vitalie Caraus

Head, Sanitary and Veterinary Surveillance Division, National Food Safety Agency, Ministry of Agriculture, Regional Development and Environment



5 mars 2018

INDE

M. Tarun Shridhar

Secretary, Department of Animal Husbandry, Dairying and Fisheries, Ministry of Agriculture and Farmers Welfare



1^{er} mars 2018

ROYAUME-UNI

Dre Christine Middlemiss

UK Chief Veterinary Officer, Department for Environment, Food and Rural Affairs



20 février 2018

ALGÉRIE

Dr Hachimi Karim Kaddour

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche

16 février 2018

SAINT-MARIN

Dr Antonio Putti

Responsable de la santé vétérinaire et de l'hygiène alimentaire, Département de la prévention de la République de Saint-Marin, Secrétariat d'État pour la santé et la sécurité sociale, la famille et les affaires sociales

15 février 2018

GUATEMALA

Dr David René Orellana Salguero



3 février 2018

OUZBÉKISTAN

Dr Abrar Akbarov

Deputy Chairman, State Veterinary Committee of the Republic of Uzbekistan



31 janvier 2018

KAZAKHSTAN

Dr Samat Tyulegenov

Director General, RSE National Reference Center for Veterinary, Committee of Veterinary Control and Supervision, Ministry of Agriculture

16 janvier 2018

PANAMA

Dr Rolando Arturo Tello Jaramillo

Director, Dirección Nacional de Salud Animal, Ministerio de Desarrollo Agropecuario



13 janvier 2018

TADJIKISTAN

Dr Farhod Kamolzoda

Chairman, Committee for Food Security under the Government of the Republic of Tajikistan



8 janvier 2018

JORDANIE

Dr Mahmoud Alhanatleh

CVO, Director of Veterinary Directorate, Ministry of Agriculture



4 janvier 2018

TIMOR-LESTE

Dre Joanita Bendita Da Costa Jong

National Director of Veterinary Directorate, Ministry of Agriculture and Fisheries



1^{er} janvier 2018

OMAN

Dr Julanda Almawly

Director of Central Laboratory of Animal Health



29 décembre 2017

SRI LANKA

Dr Wedasingha Arachchige Nihal

Director General, Department of Animal Production and Health, Ministry of Rural Economy



2 décembre 2017

ARGENTINE

Dr Ricardo Alfredo Maresca

Director Nacional de Sanidad Animal del Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria (SENASA)

15 novembre 2017

MONGOLIE

Dr Tsolmon Bandi

Chief Epidemiologist, Head of Veterinary Division, Veterinary and Animal Breeding Service, Ministry of Food, Agriculture and Light Industry

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX PAYS MEMBRES

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX CENTRES DE RÉFÉRENCE

BURSITE INFECTIEUSE (MALADIE DE GUMBORO)



Expert de référence désigné : **Dre Xiaomei Wang**

Division of Avian Immunosuppressive Disease
[Harbin Veterinary Research Institute \(HVRI\)](#)
Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS)
678 Haping Road
Xiangfang District
Harbin, 150069
République Populaire de Chine

Tél. +86-451-51 05 16 90; +86-451-51 05 16 94

E-mail : wangxiaomei@caas.cn

Site web : www.hvri.ac.cn

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE s'intéresse principalement au diagnostic, à l'épidémiologie, à la recherche sur la prévention et sur le contrôle de la bursite infectieuse, ainsi qu'à d'autres prestations associées à cette maladie. Deux vaccins contre la maladie ont été mis au point, de même que deux kits de diagnostic. Ce laboratoire conduit également des projets de recherche au niveau national et international qui sont axés sur la pathogénicité et les mécanismes immunologiques de la bursite infectieuse. Ce laboratoire est accrédité en vertu de la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par le [Service d'homologation chinois pour l'évaluation de la conformité \(CNAS\)](#).

CACHEXIE CHRONIQUE



Expert de référence désigné : **Dre Sylvie L. Benestad**

[Norwegian Veterinary Institute](#)
National Reference Laboratory for TSE in animals
P.O. Box 750 Sentrum, 0454 Oslo

Norvège

Tél. +47 97 53 68 30

E-mail: sylvie.benestad@vetinst.no

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE possède une grande expérience en matière de diagnostic des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) chez les petits ruminants, les bovins et les cervidés, et c'est le seul laboratoire norvégien pour le diagnostic des EST. Ce laboratoire dispose d'un large réseau de collaborateurs en Europe et en Amérique du Nord. Il est particulièrement actif dans le domaine de la recherche, travaillant sur des études épidémiologiques et sur la caractérisation des souches d'EST. Les activités du laboratoire sur les EST sont soumises à une procédure d'assurance qualité et sont accréditées selon la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par l'organisme d'homologation norvégien ([Norsk akkreditering - NA](#)).

HERPÈSVIROSE DE LA CARPE KOÏ



Expert de référence désigné : **Dr Sven M. Bergmann**

German Reference Laboratory for KHVD

[Friedrich-Loeffler-Institut \(FLI\)](#)

Institute of Infectology

Südufer 10, 17493 Greifswald - Insel Riems

Allemagne

Tél. +49-38351 71150

E-mail: sven.bergmann@fli.de

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est situé à l'Institut Friedrich-Loeffler, organisme fédéral allemand de recherche sur la santé animale, qui est l'autorité fédérale indépendante la plus élevée et qui œuvre sous l'égide du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture. Ce laboratoire, qui est le laboratoire de référence allemand pour l'herpès-virose de la carpe koï, est en contact direct avec les autorités gouvernementales et fédérales concernant le diagnostic classique, sérologique et moléculaire de l'herpès-virose de la carpe koï (y compris le séquençage à haut débit). Il élabore des programmes pour l'éradication de l'herpès-virose de la carpe koï et intervient dans la mise au point de vaccins contre la maladie.

Ce Laboratoire de référence développe également de nouvelles méthodes de test destinées à la détection moléculaire, histologique et sérologique de l'herpès-virus de la carpe koï, et réalise des tests de compétences (essais circulaires) au niveau national pour les procédures d'assurance qualité concernant le diagnostic des maladies animales. Ce laboratoire possède une grande expérience en matière de diagnostic des maladies des poissons, des mollusques et des crustacés. Il est accrédité pour les techniques de diagnostic des maladies à déclaration obligatoire touchant les poissons, couvrant ainsi un large éventail de méthodes diagnostiques.

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE ET INFLUENZA AVIAIRE FAIBLEMENT PATHOGÈNE (VOLAILLES) MALADIE DE NEWCASTLE



Expert de référence désigné : **Dr Viktor N. Irza**

Federal State-Financed Institution 'Federal Centre for Animal Health' (FGBI 'ARRIAH')

Yur'evets, Vladimir, 600901
Russie

Tél. +7 4922 26 18 67 ; +7 4922 26 06 14 ; portable +7 910 774 01 99

E-mail : mail@arriah.ru; irza@arriah.ru

Site web : www.arriah.ru

Ces nouveaux Laboratoires de référence de l'OIE se situent au sein du Centre fédéral de santé animale (FGBI ARRIAH), sous les auspices du Service fédéral russe pour la surveillance vétérinaire et phytosanitaire (Rosselkhoznadzor). Ces laboratoires sont aussi des laboratoires de référence nationaux du Rosselkhoznadzor pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle. Ils proposent des services de diagnostic, conduisent des études épidémiologiques et des projets de recherche, et réalisent des tests de compétences (essais circulaires) au niveau national. Ces laboratoires sont accrédités par le Service fédéral russe d'homologation en vertu de la norme internationale ISO/IEC 17025. Leurs activités intègrent les méthodes moléculaires, génétiques, virologiques et sérologiques en conformité avec les normes établies par l'OIE. Ces laboratoires sont prêts à apporter leur concours aux pays voisins en matière d'études diagnostiques et épidémiologiques.

MALADIE DE NÉCROSE HÉPATOPANCRÉATIQUE AIGÛE



Expert de référence désigné : **Dre Grace Chu-Fang Lo**

International Center for the Scientific Development of Shrimp Aquaculture (CDSA)

National Cheng Kung University (NCKU)

No. 500, Sec. 3 Anming Road, Annan District, Tainan City 709

Taipei Chinois

Tél. +886-6-3842448

E-mail: gracelow@mail.ncku.edu.tw

Ce nouveau laboratoire de référence de l'OIE suit un programme de travail de longue date sur les maladies des crevettes. Actuellement, les recherches du CDSA englobent la nouvelle maladie des crevettes à propagation rapide, autrement dit le syndrome de nécrose hépatopancréatique aiguë (AHPND) qui est causé par une souche pathogène de la bactérie opportuniste marine *Vibrio parahaemolyticus*. Cette souche pathogène intègre un plasmide qui exprime une toxine mortelle. Pour développer des mesures potentiellement utiles de lutte contre l'AHPND, le laboratoire s'associe souvent à des institutions publiques et au secteur privé des Pays membres de l'OIE afin de travailler conjointement sur la pathogénèse de l'AHPND chez les crevettes, et pour des études sur la dynamique du microbiome durant d'éventuelles épidémies d'AHPND dans les bassins d'élevage de crevettes..

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE



Expert de référence désigné : **Pr. Hong Liu**

Animal and Plant Inspection and Quarantine Technical Centre
Shenzhen Exit & Entry Inspection and Quarantine Bureau

[General Administration of Quality Supervision Inspection and Quarantine \(AQSIQ\) of P.R. China](#)

Room 907 of 1011 building

Fuqiang Road

Futian Qu

Shenzhen

Guangdong Province, 518045

République Populaire de Chine

Tél. +86-755 25 58 84 10

E-mail : liuhong@szciq.gov.cn; szciqlh@sina.com

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE entreprend des recherches sur les maladies émergentes et exotiques touchant la faune aquatique en Chine, en particulier les maladies virales, et se concentre principalement sur la pathogénicité, l'étude du génome, l'épidémiologie et les méthodes de détection rapide. Ce laboratoire apporte une aide technique à l'autorité nationale compétente en matière de quarantaine sanitaire d'entrée et de sortie et aux agences de pêche domestique concernant la surveillance des maladies, les recherches sur les maladies exotiques et émergentes et leur analyse, les études épidémiologiques, l'évaluation des risques à l'importation des animaux aquatiques et de leurs produits, et la rédaction de protocoles de commerce des animaux aquatiques en quarantaine et des modalités contractuelles associées.

Le Professeur Hong Liu a travaillé dans l'aquaculture pendant plus de 20 ans.

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE



Expert de référence désigné : **Dr Kyle Garver**

[Pacific Biological Station – Aquatic Animal Health Laboratory \(PBS-AAHL\)](#)

Fisheries & Oceans Canada
3190 Hammond Bay Road
Nanaimo V9T 6N7
British Columbia
Canada

Tél. +1-250 756 73 40

E-mail: Kyle.Garver@dfo-mpo.gc.ca

La Station biologique du Pacifique est un établissement public sous la tutelle du Département [Pêches et Océans Canada](#). Elle abrite les laboratoires nationaux de référence pour le virus de la nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI) et le virus de la septicémie hémorragique virale (SHV), qui conduisent des diagnostics réglementaires dans le cadre du Programme national sur la santé des animaux aquatiques (PNSAA) afin d'empêcher les maladies touchant la faune aquatique d'être introduites ou de se propager au Canada. À ce titre, ces laboratoires gèrent des groupes de compétences et des échantillons témoins pour l'analyse par RT-qPCR, méthode de quantification avec réaction de transcription inverse (RT) suivie d'une amplification en chaîne par polymérase en temps réel (qPCR), du virus de la NHI et du virus de la SHV, ils travaillent en faveur de la normalisation des méthodes de diagnostic et effectuent des tests de confirmation. Par ailleurs, grâce au maintien d'un centre d'aquarium de biosécurité de niveau 2, ces laboratoires conduisent des recherches sur les maladies virales aquatiques endémiques, avec des investigations axées sur l'évaluation de la virulence des souches, sur la réponse de l'hôte, sur le développement d'outils de diagnostic et sur les études d'efficacité des vaccins. Les activités des laboratoires sont soumises à une procédure d'assurance qualité et sont accréditées en vertu de la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par le [Conseil canadien des normes](#).

SALMONELLOSES



Expert de référence désigné : **Dr Min-Su Kang**

Avian Bacteriology Laboratory

Avian Disease Research Division

[Animal and Plant Quarantine Agency \(APQA\)](#)

Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (MAFRA)

177, Hyeoksin 8-ro, Gimcheon-si, Gyeongsangbuk-do, 39660

République de Corée

Tél. +82 54 912 0818

E-mail: kangmskr@korea.kr

L'Agence de la quarantaine zoosanitaire et phytosanitaire (APQA) est un institut gouvernemental qui est responsable de la protection de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des plantes, et de la conduite des inspections des animaux et des plantes en quarantaine en République de Corée. Ce nouveau laboratoire de référence de l'OIE pour la salmonellose est aussi le laboratoire de référence national de *Salmonella* chez les volailles. Ce laboratoire développe de nouvelles méthodes de diagnostic, il met au point de nouveaux vaccins, et conduit des études épidémiologiques moléculaires. Ce laboratoire effectue également des tests de confirmation pour le diagnostic des infections à *Salmonella* chez les animaux ; il propose aussi une aide scientifique et technique ainsi qu'une formation au personnel travaillant dans les laboratoires de diagnostic en République de Corée et dans d'autres Pays membres de l'OIE de la région Asie-Pacifique.

SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE



Expert de référence désigné : **Dr Hyoung Jun Kim**

Aquatic Animal Quarantine (AAQ) Laboratory

[National Fishery Products Quality Management Service \(NFQS\)](#)

Ministry of Oceans and Fisheries

337 Haeyang-ro, Yeongdo-gu, Busan, 49111

République de Corée

Tél. +82-51-400-5653

E-mail: hjkim1882@korea.kr

Le Service coréen de gestion de la qualité des produits de la pêche (NFQS) est l'autorité compétente en matière de quarantaine des animaux aquatiques importés en République de Corée et exportés depuis celle-ci. Le nouveau Laboratoire de référence de l'OIE pour la septicémie hémorragique virale (SHV) est hébergé par le NFQS et apporte ses compétences sur la validation des méthodes moléculaires pour le diagnostic de la SHV. Par ailleurs, il propose une aide scientifique et technique, ainsi qu'une formation en matière de diagnostic de la SHV et des maladies à rhabdovirus touchant les poissons. Ce laboratoire offre aussi, au niveau international, des services diagnostiques de grande qualité utilisant des outils moléculaires et virologiques. Ce laboratoire a entrepris un projet de recherche en commun avec le laboratoire de référence de l'OIE pour la SHV au Danemark qui a conduit au développement d'une nouvelle amplification en chaîne par polymérase à transcriptase inverse, qui avait la même sensibilité de détection

que la méthode de culture cellulaire. Ce test a été soumis à la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques de l'OIE en vue d'être inclus dans le [chapitre sur la SHV dans le Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques](#).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int